

PAR COURRIEL

Monsieur Simon Jolin-Barrette
Leader parlementaire du gouvernement
Leader.SJB@assnat.qc.ca

Objet : Question relative au projet de construction d'un pont au-dessus de la rivière Saguenay en remplacement du service de traversiers

Cher collègue,

J'ai pris connaissance de la question inscrite au feuillet le 26 septembre 2023 par le député de la circonscription de Matane-Matapédia, monsieur Pascal Bérubé, au sujet du projet de construction d'un pont au-dessus de la rivière Saguenay en remplacement du service de traversiers.

Le projet est inscrit en tant que projet à l'étude au Plan québécois des infrastructures depuis 2018. À l'automne 2021, un contrat de services professionnels a été accordé afin de mettre à jour les études existantes et de réaliser ensuite une étude d'opportunité. À l'hiver 2022, un contrat distinct a été accordé pour la réalisation d'une étude socio-économique à propos des répercussions de la construction d'un pont au-dessus de la rivière Saguenay sur l'exploitation de la traverse de Tadoussac–Baie-Sainte-Catherine.

Ces études, qui se termineront à l'automne 2024, serviront à l'élaboration du dossier d'opportunité, requis selon la Directive sur la gestion des projets majeurs d'infrastructure publique, et permettront de déterminer et d'évaluer les options possibles de manière à recommander la solution optimale à long terme.

Je vous prie d'agréer, cher collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Geneviève Guilbault

N/Réf. : 20231005-004